

## L'inconscient et le social <sup>1</sup>

Pierre MARCHAL

(71) Pour peu que nous soyons engagés dans la pratique de l'analyse (côté analysant et/ou côté analyste), nous sommes en mesure de faire une expérience très particulière, sans doute inédite – du moins pour ceux qui (s') y sont pris (au mot). Pour peu que nous ayons une familiarité avec les signifiants et les écrits de Freud et de Lacan, nous pouvons tenter de faire théorie de cette expérience et l'on pourrait soutenir que le concept d'*inconscient* (et sa traduction lacanienne : division du sujet de ce qu'il est défini par son rapport à l'Autre, conséquence immédiate d'une prise dans le langage) vient précipiter (au sens chimique du terme), résumer cet effort théorique au coeur même de cette pratique de l'analyse.

On pourrait reprendre à ce propos, pour déployer ce rapport (complexe d'ailleurs entre la pratique et la théorie psychanalytiques) ce que (72) Bergès et Balbo en disent dans l'introduction de leur ouvrage : *L'enfant et la psychanalyse*. Je me permets, en guise d'introduction, de rappeler ce texte parce qu'il relève précisément (sans la résoudre) la question des rapports entre la psychanalyse et deux autres pratiques sociales : la psychiatrie de l'enfant et la pédagogie. Dans l'un et l'autre cas, la tendance est assimilatrice : il s'agit de récupérer les apports de la psychanalyse, au risque de lui faire perdre sa spécificité propre, et de la réduire à une psychologie, comprise comme une science des comportements. Cette dérive est d'autant plus forte qu'elle s'inscrit dans le mouvement très contemporain et beaucoup plus vaste de psychologisation du social

Récemment, Jacques Laplante a bien montré comment les psychothérapies sont devenues une véritable industrie de normalisation du rapport social, faisant basculer la cure du côté du contrôle social. Que l'on pense à ce qui s'est mis en place chez nous en matière de lutte contre la délinquance (spécialement la petite délinquance quotidienne qui génère ce qu'il est convenu d'appeler

---

1 Atelier AF, mai 1996.

aujourd'hui « le sentiment d'insécurité ») : les contrats de sécurité. Dans une perspective « interdisciplinaire » et sans doute avec les meilleures intentions du monde, on intègre à la répression une « dimension psychosociale ».

*« L'intervention psychosociale, fort contemporaine, n'est plus seulement un rapport à la déraison de l'autre, mais aussi à toute son asocialité, son inadaptation, son irresponsabilité. Elle peut même s'intéresser à la socialité, à l'adaptation, à la responsabilité de l'individu afin de le rendre plus performant, favorisant une autogestion préventive. »*<sup>2</sup>

Dans ce débat, la psychanalyse peut (doit !) occuper une certaine place. De « résistance » !

Cela nous ramène à ce qu'avait développé ici même Marie-Jeanne Segers, lors de l'atelier du mois d'avril, sur le thème des rapports entre le(73) droit et la psychanalyse, rappelant la thèse de Pierre Legendre d'une certaine antinomie entre l'institution et l'inconscient. L'institution ne veut rien entendre de ce qu'il en est de l'inconscient. Elle se fonde sur le double interdit du meurtre et de l'inceste, mais, dans le même temps, du moins dans la conjoncture qui est la nôtre de l'Occident romain et chrétien, elle tisse un lien d'amour qui n'est possible que par l'effet d'un refoulement. Si bien que vivre en société, être membre d'une institution, ce ne serait pas autre chose que de partager du refoulement. Et cela vaut pour les institutions « psychanalytiques » elles-mêmes. Il n'y a aucune raison de les excepter de cette économie.

Si bien qu'une des manières d'aborder la question du rapport de la psychanalyse au social, pourrait bien être d'approcher l'articulation de l'Institution et du refoulement. Et, dans un premier temps, je m'engagerai à justifier cette double traduction par où le social est pris par le biais de l'institution et la psychanalyse par celui du refoulement.

### **Social et Institution**<sup>3</sup>

Remarquons d'abord qu'il ne convient pas d'entendre « institution » dans le sens, trop restreint à mon avis, d'organisation. Dans mon propos, « institution » renvoie directement, comme un effet, à l'acte instituant. Et par là, à la question de l'autorité.

En me référant à la discussion que nous avons eue il y a deux mois, je tiens qu'il faut distinguer le droit et la justice. Je veux dire : l'administration effective de la justice. Le premier, le droit est l'oeuvre des juristes, ce que Pierre Legendre nomme les « interprètes » ; la seconde, la justice n'existe que de l'acte d'un juge. La justice ne peut donc jamais se limiter à une simple « application » du droit. Elle suppose qu'un juge acte, c'est-à-dire (74)*juge du cas*, et par là indique les conditions d'applicabilité de la loi, telle qu'elle se dit dans le droit. Nous sommes donc sous le régime d'une double autorité : celle du droit et celle du juge. Ce qui n'est pas sans évoquer ce que, dans la théorisation lacanienne

---

2. J. LAPLANTE, *Psychothérapies et Impératifs sociaux*, Bruxelles, De Boeck Université, Les presses de l'Université d'Ottawa, 1995, p. 2.

3. Lors de la discussion, Thierry Lebrun m'a fait très justement remarquer que cet abord privilégiait la structure symbolique du social, au détriment de l'imaginaire. Cette remarque est sans doute tout-à-fait pertinente en ce qui concerne la clinique avec les adolescents.

de la psychanalyse, nous nommons la Loi et le père. Indice de ce que la psychanalyse comme pratique et comme théorie, est plutôt du côté du social que du psychologique.

Le droit me semble devoir être versé au registre de l'*institution*. Ce terme est d'ailleurs d'origine juridique, emprunté au droit romain où *institutiones* désignent les principaux manuels élémentaires utilisés dans les grandes écoles romaines de droit. On est là devant une tentative de systématisation du droit qui devient ce qu'il conviendrait d'appeler une *ontologie*, une opération par laquelle les choses, le monde (qui n'est jamais que la totalité des choses : l'univers) est institué, c'est-à-dire posé dans l'être, défini dans son *identité*. On pourrait ici se référer utilement à la caractérisation que Jean Gagnepain donne du social comme ce qui se donne au terme de l'opération politique, laquelle réinvestit (imaginativement, du point de vue lacanien) la structure (symbolique, du point de vue lacanien toujours) de l'institution. L'ontologie n'est pas une affaire de philosophes, mais de politiques <sup>4</sup>.

Le jugement suppose, de son côté, la mise en oeuvre, par l'énonciation de l'*autorité* d'un juge. Lequel d'ailleurs pour fonctionner en toute légitimité doit avoir été *institué* dans sa fonction. Mais que fait cette énonciation ? Je l'ai dit : elle institue le cas et par là, elle articule la loi, le droit à la situation. Situation qui est ainsi mise sous l'autorité de la loi (cf. le père qui articule le désir à la loi). Mais cela, sauf désastre, ne peut se faire d'une manière qui soit absolue : l'autorité de la loi n'est pas une maîtrise sans faille. Ce qui (75) suppose que soient sans cesse remis au travail et les interprètes qui produisent le droit et les juges qui disent les cas.

Voilà déjà toute une série de concepts (institution, autorité, fonction, identité, ontologie, cas) qu'il serait utile de reprendre systématiquement. Et cela parce que, intuitivement, on pressent leur proximité avec la question du social. Sans compter déjà ce qui se donne d'emblée, dans notre discours commun, comme une opposition entre le moi et le collectif.

### **Refolement**

Venons-en au deuxième terme, le refolement, et au rapport qu'il peut entretenir avec la question de l'institution.

Je vous rappelle que l'on (je veux parler ici de la vulgate psychanalytique, c'est-à-dire de ce trésor de signifiants que nous transportons avec nous dans nos institutions analytiques, parfois concrétisé sous la forme d'un petit dictionnaire de poche ! <sup>5</sup>) distingue généralement deux sortes de refolement : le *refoulement originnaire* et le *refoulement proprement dit*.

---

4. Il y aurait une discussion à avoir sur ce point avec A. Badiou, pour qui, aussi, l'ontologie ne relève pas de l'opération philosophique, mais bien de la mathématique, spécialement de la théorie des ensembles en tant que cette théorie pense le multiple pur. La philosophie quant à elle ne peut prétendre à la production de vérités, mais seulement à faire théorie de cette production. Production qui a lieu dans ce qu'il serait sans doute approprié d'appeler des « pratiques d'énonciation ».

5. Je dis cela sans aucune ironie. L'intérêt de tel dictionnaire est grand pour fixer la langue et par là permettre les écarts qui la font bouger. Le dictionnaire est bien, au sens fort que j'essaie de soutenir ici, une institution sur fond de laquelle une parole est possible, car il n'est pas de parole sans langue.

Le premier (refoulement originaire) n'est rien d'autre (c'est une hypothèse que je vous propose) que la mise en place du Phallus symbolique comme signifiant du manque. C'est du moins ainsi que j'entends la définition suivante :

« Le refoulement originaire est la mise à l'écart d'une signification qui, en vertu de la castration, se voit refuser la prise en charge par le conscient : la signification symbolique supportée par le phallus, objet imaginaire. »<sup>6</sup>

(76) L'intérêt de ce texte est de nous renvoyer du refoulement à la castration. Castration qui est une opération symbolique, opérée par le père réel et qui porte sur un objet imaginaire : le phallus.

« Il est remarquable que le phallus, qui apparaît sous des aspects innombrables, dans les rêves et les fantasmes, y soit régulièrement séparé du corps. Cette séparation, Lacan l'explique comme un effet de "l'élévation" du phallus à la fonction de signifiant. Dès lors le sujet est soumis aux lois du langage, (...) c'est-à-dire dès lors que le signifiant phallique est entré en jeu, l'objet phallique est imaginativement tranché. »<sup>7</sup>

Et c'est par là que se met en place le désir du sujet en tant qu'il a renoncé à s'identifier au phallus :

« De ce phallus qu'elle sépare du corps, la castration fait du même coup l'objet du désir. »<sup>8</sup>

Comme objet, le phallus doit choir pour que soit installé, je dirais institué, le Phallus symbolique ou le signifiant phallique. Je vous cite J. Lacan :

« Le phallus est la manifestation privilégiée de cette marque où la part du logos se conjoint à l'avènement du désir. On peut dire que ce signifiant est choisi comme le plus saillant de ce que l'on peut attraper dans le réel de la copulation sexuelle, comme aussi le plus symbolique au sens littéral (topographique) de ce terme, puisqu'il y équivaut à la copule. »<sup>9</sup>

Et encore, quelques lignes plus loin :

« Que le phallus soit un signifiant impose que ce soit à la place de l'Autre que le sujet y ait accès. Mais ce signifiant n'y étant que voilé et comme raison du désir de l'Autre, c'est ce désir de l'Autre comme tel qu'il est imposé au sujet de reconnaître, c'est-à-dire l'autre en tant qu'il (77) est lui-même divisé de la Spaltung signifiante. »<sup>10</sup>

Ce qui nous permet de revenir sur la castration pour constater qu'elle « ne porte pas seulement sur le sujet, elle porte aussi et d'abord sur l'Autre, et c'est en cela qu'elle inaugure un manque symbolique. (...) Elle est d'abord appréhendée imaginativement comme étant celle de la mère. Mais ce manque de la mère, le sujet doit le symboliser, c'est-à-dire reconnaître qu'il n'y a pas dans l'Autre de garantie à laquelle

---

6. Dictionnaire de la Psychanalyse, sous la direction de R. Chemama, Paris, Larousse, 1993, article « Refoulement », pp. 240 et sv. Cet article est repris sans modification dans l'édition de 1995.

7. Idem, article « Castration », p. 40.

8. Ibidem.

9. J. LACAN, « La signification du phallus », dans *Ecrits*, p. 692.

10. Idem, p. 693.

lui-même puisse se raccrocher. Phobie, névrose, perversion sont autant de façons de se défendre contre ce manque. »<sup>11</sup>

Le refoulement proprement dit a lieu dans l'après-coup de ce refoulement originaire. Il s'agit du « refoulement des pulsions orale, anale, scopique, invocante, c'est-à-dire de toutes les pulsions liées à des orifices réels du corps. Le refoulement originaire les entraîne à sa suite en les sexualisant. Il exige leur mise à l'écart. »<sup>12</sup>

Il y aurait beaucoup à dire, beaucoup à travailler à ce propos. Je me contenterai de relever l'effet d'entraînement du refoulement originaire sur le refoulement des pulsions. Ou plus exactement, de l'effet du phallus symbolique sur la jouissance. Car, on peut entendre ce refoulement des pulsions partielles comme l'effet, voire l'introjection d'un interdit porté sur la jouissance au profit de la jouissance phallique. Passage, comme le disait Ch. Melman, de la jouissance du corps, désormais interdite, à la jouissance de l'organe.

Dans cette optique, la fonction phallique (que j'entends : le phallus comme fonction - et la fonction est à prendre ici dans son sens mathématique d'application :  $(x) = y$ ), c'est ce qui oblige le sujet à renoncer à la pulsion, ou plus exactement peut-être à l'objet de la pulsion comme étant ce qui assurerait la satisfaction, c'est-à-dire la sortie (au moins temporaire) du désir. Renoncement qui rend cette pulsion, cette incitation pulsionnelle (78) « inoffensive, annulée, transformée, détournée, sublimée, ou encore, si elle doit être réalisée, cela ne se pourrait qu'à certaines conditions, pour que le plaisir éventuellement s'en suive. »<sup>13</sup>

Un tel refoulement est évidemment structurant et a quelque chose à voir avec l'institution sociale. D'une certaine manière, il est la mise en place de la fonction phallique et donc l'effet même de la castration. Pour tenter de faire un pas de plus, du côté précisement de l'institution du social, je voudrais aborder la question des rapports entre le refoulement dont je viens de rappeler quelques traits, et la fonction paternelle. Evidemment la manière même d'aborder le refoulement me conduit naturellement à poser cette question. Je le ferai en rappelant ce que Nicole Stryckman avançait ici même de la mise en place du phallus symbolique par la métaphore paternelle. Référence est faite ici au séminaire de J. Lacan : *Les formations de l'Inconscient* (Leçon du 25/06/1958). Lacan y produit l'algorithme suivant :

<u>Nom du</u>	<u>Désir de la</u>
Désir de la	x

(où le « x » représente la symbolisation du désir de la mère – cf. ce que nous avons dit plus haut de la symbolisation du manque dans la mère). La thèse que défend Lacan dans ce séminaire, c'est qu'une telle symbolisation n'est possible que grâce à ce levier qu'est le nom du père. Symbolisation qui n'est pas autre chose que l'opération métaphorique. L'algorithme qu'il nous présente, n'est en

11. *Dictionnaire de la Psychanalyse*, op. cit., p. 40.

12. Ibidem, p. 240.

13. Ch. MELMAN, *Séminaire sur la névrose obsessionnelle*, p. 89.

fait qu'un cas particulier de l'opération de métaphorisation que l'on pourrait représenter en toute généralité par cette formule qui articule deux signifiants, S et S', l'un, S', étant dans deux positions différentes :

$$\begin{array}{cc} \frac{S}{S'} & \frac{S'}{X} \end{array}$$

(79) La métaphore réside « dans le fait qu'un signifiant F S (S / S'), c'est-à-dire que la fonction prend un signifiant en tant qu'il s'est substitué à un autre, latent dans la chaîne. »<sup>14</sup>

C'est donc bien la première partie de chaque formule qui constitue la métaphore proprement dite à savoir S/S' : le Nom du père vient faire métaphore du désir de la mère. Et là où le nom du père vient à faire défaut, le ressort même de cette symbolisation est comme cassé. Le désir de l'Autre (en l'occurrence, la mère) ne peut pas être symbolisé et c'est très précisément là, nous dit Lacan, la position de la psychose. Dans ce cas, « il (le désir de l'Autre) n'est pas symbolisé dans le système du sujet. C'est cela qui nous permet de voir ce que nous voyons, à savoir que pour le psychotique, la parole de l'Autre ne passe nullement dans son Inconscient : l'Autre lui parle sans cesse. L'Autre en tant que lieu de la parole. (...) Tout lui parle parce que rien de l'organisation symbolique destinée à renvoyer l'Autre là où il doit être, c'est-à-dire dans son inconscient. Rien n'est réalisé de cet ordre. (...) L'autre parle d'une façon entièrement homogène à cette première et primitive parole qui est celle de la demande. C'est pour cela que tout se sonorise, que le "ça parle" qui est dans l'inconscient pour le sujet névrotique, est au dehors pour le sujet psychotique. (...) Si l'Autre est le lieu de la parole, c'est là que ça parle, et que ça retentit de tous côtés. »<sup>15</sup>

Que signifie alors la deuxième partie où le signifiant latent S' vient en position de « métaphorant » pour quelque chose qui s'écrit d'une inconnue « x » ? Inconnue, comme si s'écrivait là simplement la place qu'elle occupe : sous la barre. J'ai proposé de nommer cet « x », cette inconnue, cette incertitude le nom du père soufflé, me rappelant ce que J. Lacan en dit, du « souffle », dans le séminaire *D'un discours qui ne serait pas du semblant*. Dans la leçon 5, intitulée « L'achose », il travaille ce qui fait l'argument de ce séminaire, à savoir la distinction de la lettre et du signifiant. Et il rappelle qu'il n'y a pas de topologie sans écriture. A preuve « *Les Analytiques de monsieur Aristote* » : « Là il y a un petit commencement de la topologie, ça (80) consiste précisément à faire des trous dans l'écrit. "tous les animaux sont mortels". Vous soufflez "les animaux" et vous soufflez mortels et vous mettez à la place, le comble de l'écrit, c'est-à-dire une lettre toute simple. »<sup>16</sup>

Il me semble qu'il y a quelque sens à être attentif au fait que Lacan, dans son écriture du phallus symbolique, intercale, entre le désir de l'Autre et le

14. J. LACAN, *Les formations de l'Inconscient*, (inédit), leçon du 27/11/1957.

15. J. LACAN, *Les formations de l'Inconscient*, (inédit), leçon du 25/06/1958.

16. J. LACAN, *D'un discours qui ne serait pas du semblant*, (inédit), leçon du 10 mars 1971. C'est moi qui souligne.

phallus – car c'est bien au phallus qu'aboutit toute cette élaboration –, la petite lettre « x ». Cela pose, me semble-t-il la question du rapport du phallus à la lettre, du phallus symbolique à la lettre réelle.

– Lettre qui est « x » du côté du sujet, car le désir de l'Autre restera toujours marqué par une impossibilité à savoir. La métaphore paternelle permet au sujet de faire avec le désir de l'Autre en le positionnant à la bonne place, c'est-à-dire : l'Inconscient. Elle ne l'autorise pas à un savoir sur ce désir.

– Lettre qui est « a » du côté de l'Autre, marqué prioritairement par la castration.

*« La castration en effet fait de l'objet partiel, dont la perte dans le cadre de la relation mère-enfant n'est jamais définitive, un objet définitivement perdu, l'objet a. (...) Cet effet de castration qu'est l'objet a, met en place le fantasme et par là entretient le désir. Il est "la cause du désir", l'objet de celui-ci étant le phallus. (...) Elle (la castration) règle les modalités de la jouissance : elle autorise et même commande la jouissance d'un autre corps ("jouissance phallique") tout en faisant obstacle à ce que la rencontre sexuelle puisse jamais être une unification. »<sup>17</sup>*

C'est-à-dire que je traite "l'autre corps" comme un objet partiel, comme une partie de mon propre corps.

### **Retour à l'institution**

(81) Pour conclure, je voudrais articuler cette question du nom du père à celle de la nomination et de la transmission du nom. Cela devrait nous permettre un retour vers la question du social et plus particulièrement de l'institution, définie, dans la foulée de P. Legendre, comme un dispositif qui assure la transmission et tout particulièrement la transmission du nom. L'institution comme gardienne des généalogies.

Ce que nous avons rappelé à propos du refoulement originaire, à savoir la mise en place du signifiant phallique, c'est ce qui fonde la possibilité même de la transmission. En ceci que la transmission doit être radicalement distinguée du remplacement. La transmission, c'est le relais. C'est ce qui passe d'une génération à l'autre sur le mode du symbolique et qui ne nous oblige plus au meurtre du père. La transmission, c'est peut-être ce que Lacan décrit dans les trois moments du complexe d'Oedipe où l'opérateur est bien la métaphore paternelle et dont la sortie débouche sur ceci « auquel nous pouvions nous attendre de la part d'une métaphore (cette métaphore paternelle qui est à l'oeuvre tout au long du complexe d'Oedipe) : c'est d'aboutir à l'institution de quelque chose qui est de l'ordre du signifiant qui est là en réserve ; la signification s'en développera plus tard. ».<sup>18</sup>

Comme le dit si joliment Lacan, le sujet sort de l'Oedipe avec « en poche tous les titres à s'en servir dans le futur ».

---

17. *Dictionnaire de la Psychanalyse*, op. cit., article « Castration », p. 40.

18. J. LACAN, *Les formations de l'Inconscient*, (inédit), leçon du 22/01/1958 intitulée « La métaphore paternelle ».